

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23576**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'université de Cergy-Pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master comprend 3 parcours-type :

Parcours 1- Eco-conception et Gestion des Déchets,

Parcours 2- RSE, Communication et Environnement,

Parcours 3- Eco-construction

Conseil en environnement, économie circulaire, éco-conception, gestion des déchets, assistance à maîtrise d'ouvrage environnementale, conseil en éco-construction, modélisation thermique du bâtiment, économie de la construction, responsabilité sociétale des entreprises et des organisations, communication sur l'environnement et sur le développement durable, éducation à l'environnement, technologies numériques et développement durable

Ø Assimiler et mettre en pratique des connaissances scientifiques approfondies dans tous les domaines des sciences de l'environnement (chimie, physique, sciences de la terre et de la vie)

Ø Acquérir des connaissances de base en économie et droit de l'environnement

Ø Connaître les enjeux du développement durable dans les entreprises, les organismes et les milieux urbains et industriels

Ø Coordination et gestion globale d'un projet (diagnostic, appel d'offres, impacts environnementaux, aide à la décision)

Pour le parcours Eco-conception et Gestion des Déchets

Ø Maîtriser et pratiquer les outils en éco-conception (ex : logiciels EIME, SIMAPRO,...)

Ø Etre capable de réaliser des analyses de cycle de vie et des bilan carbone

Ø Avoir une connaissance approfondie de la filière « Déchets », de leur collecte à leur traitement jusqu'à leur valorisation

Pour le parcours RSE, Communication et Environnement

Ø Mise en place d'outils d'intégration de la RSE : Bilan carbone, agenda21,reporting, audit, certification, notation, charte

Ø Conception et mise en oeuvre d'indicateurs opérationnels du développement durable

Ø Mise en place d'une démarche environnementale au sein d'une organisation publique (Agenda 21, Plan climat...)

Ø Maîtrise des outils de la communication environnementale des organisations (entreprises, collectivités, associations, ONG...):

réalisation d'un plan de communication et de supports d'information et de communication, de relations presse, etc.

Ø Accompagner les audits et diagnostics environnementaux dans une démarche d'information et de sensibilisation des publics ciblés

Pour le parcours Eco-construction

Ø Maîtriser les outils de conception en éco-construction, de l'échelle de la construction individuelle (à usage d'habitation, industrielle ou tertiaire), à celle de l'éco-quartier (zones résidentielles, zones d'activités)

Ø Acquérir des connaissances solides en thermique du bâtiment et en éco-matériaux pour la construction et être capable de réaliser des bilans pour caractériser l'impact environnemental des constructions.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les objectifs de la formation sont de former des cadres s'incorporant dans :

- les filières déchets des collectivités territoriales (SIVOM, SEM, entreprises contractuelles),
- les zones d'activité, notamment pour les structures regroupant les PMI et PME,
- les sites industriels, notamment ceux des grands groupes,
- les postes à responsabilités environnementales,
- les structures publiques de gestion des déchets,
- les équipes incorporant l'éco-conception dans leurs objectifs,
- les fédérations professionnelles, entreprises, les instituts et laboratoires de recherche,
- les organismes et bureaux d'études chargés de la conception et des études en éco-construction et éco-quartiers.
- les services communication ou développement durable des collectivités territoriales
- les structures publiques de gestion ou de conseil sur l'environnement et le développement durable.
- les structures publiques de gestion de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement

· les organismes et bureaux d'études chargés de la conception et des études en éco-construction et éco-quartiers et en thermique du bâtiment.

Les emplois ciblés sont les suivants :

- ingénieur en bureau d'études ou en entreprise, en éco-conception ou éco-construction,
- chargé de mission ou conseiller environnement,
- chargé de l'organisation de la filière déchets dans les entreprises ou les collectivités,
- chef d'exploitation de centres de traitement ou de collecte de déchets
- chargé de communication en environnement et développement durable,
- consultant en éco-conception,
- responsable Hygiène-Sécurité-Environnement,
- Risk manager dans une collectivité
- Chargé de mission ou responsable RSE
- Assistant à maîtrise d'ouvrage environnementale
- Chargé de projet en éco-construction

La spécialité permet aussi de candidater aux concours de la fonction publique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

F1101 : Architecture du BTP

H1101 : Assistance et support technique client

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H13 : Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention de ce master qui s'articule sur un M1 commun indifférencié propose trois parcours en M2 proposés en apprentissage :

SEMESTRE 3 = 30 crédits

Tronc Commun

UE1 Economie circulaire : 3ECTs

UE2 Responsabilité environnementale (ou sociétale) des entreprises et des organisations: 3ECTs

UE3 Législation environnementale: 3ECTs

UE4 Propriété industrielle et open source : 3ECTs

UE5 Projet professionnel : 4ECTs

UE6 Anglais : 3ECTs

Parcours M2 Eco-conception et Gestion des Déchets (EcoGed)

UE7 Eco-conception et Ecodesign : 4 ECTs

UE8 Gestion des déchets : 4 ECTs

UE9 Gestion des pollutions et dépollution : 4 ECTs

UE10 Stage : 30 ECTs

Parcours M2 RSE, Communication et Environnement (RSEcom)

UE7 : Outils d'intégration de la RSE

UE8 : Communication de projet

UE9 : Etudes et accompagnement du changement écologique

UE10 : stage d'alternance en entreprise

Parcours M2 Eco-construction

UE7 : Conception de l'éco-construction : l'éco-construction au travers d'un projet

UE8 : Energies et thermique du bâtiment

UE9 : Acoustique

UE 10 : Eco-matériaux

UE11 : Droit de l'urbanisme et économie de la construction

UE12 Gestion de la construction

UE13 Ecologie et aménagement

UE14 De l'éco-construction à l'éco-quartier

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. Remarque : possibilité de validation pour partie du diplôme par VES ou VAP - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Décret n° 2002-603 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2015 accordant l'Université de Cergy-Pontoise en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site de l'université de Cergy-Pontoise

Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [95302 Cergy-Pontoise]

Université de Cergy-Pontoise

Départements GEII de l'UFR Science et Techniques

5, Mail Gay-Lussac, Neuville sur Oise

95031 CERGY-PONTOISE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise

Départements GEII de l'UFR Science et Techniques
5, Mail Gay-Lussac, Neuville sur Oise
95031 CERGY-PONTOISE CEDEX

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31500

Le master fait suite à 2 DESS ayant 5 et 12 ans d'existence au moment de son démarrage en 2005. Ils ont donné 2 des 3 parcours de M2, le 3ème ayant été ouvert en 2010.